

CHAPITRE 3. LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INTRODUCTION	17
I. LA CINQUIÈME RÉPUBLIQUE, UN RÉGIME STABLE	17
A. LE SECOND SEPTENNAT DE FRANÇOIS MITTERRAND (1988-1995).....	17
1. <i>Une majorité fragile</i>	17
2. <i>La deuxième cohabitation</i>	18
B. LES DEUX PRÉSIDENTS DE JACQUES CHIRAC (1995-2007)	18
1. <i>La troisième cohabitation</i>	18
2. <i>L'instauration du quinquennat</i>	19
3. <i>La réélection de Jacques Chirac</i>	19
C. L'ALTERNANCE PERMANENTE (2007-2020).....	19
1. <i>Le président Sarkozy ou la « droite décomplexée » (2007-2012)</i>	20
2. <i>Le président Hollande ou la gauche déboussolée (2012-2017)</i>	20
3. <i>Le président Macron : un « nouveau monde » ? (2017-)</i>	20
II. LES GRANDS ENJEUX DE SOCIÉTÉ	21
A. LA FRATERNITÉ ENTRE LES COMMUNAUTÉS ?.....	21
1. <i>Immigration et nation</i>	21
2. <i>Islam et laïcité</i>	21
B. L'ÉGALITÉ ENTRE LES GENRES	21
1. <i>« Disposer de son corps »</i>	21
2. <i>Des progrès en politique</i>	22
3. <i>Dans la société, inégalités professionnelles persistantes et débats tendus</i>	22
C. LA LIBERTÉ DES CHOIX.....	22

CHAPITRE 3. LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1-2. Titre thème +
Titre Chapitre

Manuel p.318-341

Introduction

3. Introduction
4. Sommaire

Problématique p.318 + Repères p.320-322- Ce chapitre vise à montrer les évolutions constitutionnelles et juridiques de la République française depuis les années 1990, qui réaffirme des principes fondamentaux tout en s'efforçant de s'adapter à des évolutions de la société.

Comment la France a-t-elle réformé ses institutions et adapté sa législation aux grands enjeux de société ?

I. La Cinquième République, un régime stable

5. Sommaire I

Cours 1 p.322-323. La Ve République depuis 1988 : un régime insubmersible ? La Cinquième République s'enracine dans la durée. Seule la IIIe République a duré plus longtemps. Cette stabilité n'a pas empêché de nombreuses réformes institutionnelles. L'instauration du quinquennat a accentué la présidentialisation du régime. La décentralisation a été inscrite dans la Constitution et approfondie par plusieurs lois importantes.

A. Le second septennat de François Mitterrand (1988-1995)

1. Une majorité fragile

Une fois réélu président le 8 mai 1988, François Mitterrand dissout l'Assemblée. Les élections législatives de juin 1988⁴⁴ ne donne qu'une majorité relative au Parti socialiste, qui ne peut donc gouverner sans le soutien des communistes.

6. Texte Excès
+ tableau 88-93

Sortie apparemment victorieuse de la première cohabitation, l'Union de la Gauche semble en fait avoir épuisé ses hommes et ses idées. Le programme présidentiel de 1988, en adoptant le « ni-ni » (ni nationalisations, ni privatisations), met en lumière l'existence d'un consensus économique autour d'une politique économique d'inspiration néolibérale. Ce « consensus mou » favorise l'émergence de nouvelles forces politiques puisqu'une partie de l'électorat ne se reconnaît plus dans les quatre grandes formations traditionnelles (PCF⁴⁵, PS, UDF, RPR). La principale nouveauté se situe à la « droite de la droite » avec la montée en puissance du Front National -*Vocabulaire p.322* de Jean-Marie Le Pen qui arrive en 4e position aux présidentielles de mai 1988 avec 14,4% des voix, soit 11,5% des inscrits (deux fois plus que les communistes), alors qu'il n'avait pu se présenter en 1981 faute de parrainage. Les politologues l'interprètent comme un simple « vote protestataire » dont on s'attend à ce qu'il régresse avec la reprise de l'économie et de l'emploi ; le RPR y voit non sans raison l'un des instruments de la victoire de F. Mitterrand en 1988. On sait, avec le recul, qu'il s'agit d'un des premiers signes de la coupure entre les électeurs et la classe politique qui se manifeste aussi par une abstention croissante aux différentes élections, surtout lorsque les électeurs ont le sentiment qu'il n'y a aucun enjeu majeur, local ou national. En effet, la floraison des associations en tout genre, y compris de grosses structures comme les Restos du cœur ou la Ligue française contre la myopathie, prouve que les Français ne se désintéressent pas de la vie publique, mais ils ne l'identifient plus (ou plus seulement) avec la vie politique institutionnelle.

De 1988 à 1993, trois premiers ministres se succèdent :

⁴⁴ ...au scrutin uninominal majoritaire, rétabli par la droite dès 1986.

⁴⁵ Le déclin du PCF l'empêche de servir d'exutoire à la protestation sociale. En moins de quinze ans, son électorat a diminué de moitié, de 20% à 11%, aux législatives de 1998 (mais André Lajoinie, candidat aux présidentielles n'a obtenu que 6,8%).

- Michel Rocard bénéficie d'une embellie économique (croissance à 3,5% ; baisse rapide de l'inflation à la suite du contre-choc pétrolier et du recul du dollar - la facture énergétique française est divisée par quatre) qui se répercute sur l'emploi. Pourtant la morosité politique persiste, et malgré la création du RMI financé en principe par l'impôt de solidarité sur la fortune (la France comble ainsi un retard sur ses principaux voisins, Allemagne et Grande-Bretagne notamment). François Mitterrand dénonce le « déficit social » du gouvernement. M. Rocard est invité à démissionner le 14 mai 1991⁴⁶.
- Édith Cresson, qui lui succède, tient moins d'une année (mai 1991 - avril 1992). Première femme Premier ministre, Édith Cresson dilapide en quelques jours le capital de sympathie que cette situation lui valait. Dénigrée par la classe politique, moquée par la presse et la télévision, étroitement surveillée par son propre ministre de l'Économie P. Bérégovoy lorsqu'il s'agit de lancer un plan de lutte contre le chômage ou de régler les conflits sociaux qui s'éternisent (grève des infirmières), elle n'a ni le temps ni les moyens d'agir.
- Pierre Bérégovoy (avril 1992 - mars 1993) a alors la lourde tâche de préparer les élections législatives de 1993 dans un contexte marqué par la récession économique et les « affaires » : Cf. l'affaire du sang contaminé, ainsi que les scandales politico-financiers touchant des hommes proches du pouvoir, pèsent lourdement sur l'action du gouvernement⁴⁷.

2. La deuxième cohabitation

La gauche subit une défaite historique aux élections législatives de 1993, avec seulement 80 sièges sur 577. François Mitterrand nomme Édouard Balladur (RPR) au poste de Premier ministre. Le retour de la droite au pouvoir se traduit par de nouvelles privatisations et par la politique sécuritaire du ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua. Puis l'attention se focalise sur la campagne présidentielle, où s'affrontent deux candidats du RPR, anciens « amis de trente ans », Édouard Balladur et Jacques Chirac. Ce dernier l'emporte de justesse et il bat au second tour le socialiste Lionel Jospin.

7. Vidéo lumni. L'austérité selon E. Balladur

La seconde cohabitation qui s'ouvre le 29 mars 1993 semble au premier abord une répétition de la première : la droite aux affaires face à F. Mitterrand doit à la fois gérer le pays dans un contexte difficile et préparer les élections présidentielles de 1995. Cependant le contexte est fort différent, car le président ne se représente pas⁴⁸. À droite, comme souvent, c'est une querelle d'hommes. Jacques Chirac, qui a refusé Matignon pour ne pas retomber dans le « piège » d'une cohabitation avec F. Mitterrand, doit affronter son « ami de trente ans », Édouard Balladur dont l'exercice du pouvoir a réveillé les ambitions. Dans ce cadre, l'action gouvernementale s'inscrit dans l'orientation néo-libérale de 1986 (relance des privatisations en 1993), mais doit reculer sur la réforme de la loi Falloux sur le financement des écoles privées et sur la création d'un Contrat d'insertion professionnelle (CIP) payé à 80% du SMIC, qui déclenchent deux grands mouvements de protestation début 1994.

B. Les deux présidences de Jacques Chirac (1995-2007)

Le thème de campagne de Jacques Chirac, « la fracture sociale »⁴⁹, obtient un large écho, et fait aussi espérer une rupture dans la manière de conduire la politique et dans « la pensée unique » libérale qu'il fustige dans ses discours. Avec 52,7% des suffrages et un Parlement qui lui est acquis, le nouveau président semble bénéficier d'atouts considérables.

1. La troisième cohabitation

8. Vidéo Le Monde : grèves 1995 + Extrait excès + élections 1997

Toutefois, sitôt élu, le président Chirac retrouve sans surprise son logiciel néolibéral. Le gouvernement d'Alain Juppé élabore un projet de réforme des retraites et de la Sécurité sociale, qui est retiré face à l'ampleur des grèves en

⁴⁶ « Renvoyé comme un domestique » dira-t-il lui-même...

⁴⁷ Épuisé et meurtri par les attaques personnelles qu'il a subies, il se donne la mort le 1^{er} mai 1993.

⁴⁸ Il faut attendre le début de 1995 pour que les militants donnent leur préférence à Lionel Jospin contre Henri Emmanuelli pourtant soutenu par la direction du parti.

⁴⁹ Thème choisi avec beaucoup d'à-propos, et surtout d'opportunisme : https://fr.wikipedia.org/wiki/Fracture_sociale.

décembre 1995. Espérant refonder sa légitimité, Jacques Chirac dissout l'Assemblée, mais c'est la gauche qui gagne les élections législatives de juin 1997.

La victoire de la « Gauche plurielle », associant les Verts aux socialistes, aux radicaux de gauche et aux communistes, reflète les attentes de l'opinion : probité pour en finir avec les affaires politico-financières ; efficacité par un gouvernement resserré ; transparence, le gouvernement martèle son message : « dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit » ; enfin, proximité avec l'opinion. La volonté de rupture se manifeste d'emblée par les mesures sociales et « sociétales ». Outre le passage aux 35 heures, la création de 350 000 emplois-jeunes dans les services publics⁵⁰, le gouvernement met en place le PACS, réforme le droit de l'adoption et institue la parité entre hommes et femmes dans les assemblées⁵¹. Dans le même temps, l'orthodoxie libérale budgétaire est maintenue, et les privatisations sont poursuivies⁵².

2. L'instauration du quinquennat

9. Vidéo Lumni. Quinquennat

Doc.1 p.326. La cohabitation entre Jacques Chirac et Lionel Jospin- Jacques Chirac fait adopter par référendum en 2000 la réduction du mandat présidentiel de sept à cinq ans. Le quinquennat, en harmonisant les mandats du président de la République et de l'Assemblée nationale, rend peu probable la cohabitation, d'autant plus qu'il est décidé que les élections législatives auraient lieu après l'élection présidentielle. Ces réformes renforcent le pouvoir du chef de l'État : on parle de « présidentialisation » du pouvoir.

3. La réélection de Jacques Chirac

Le 21 avril 2002, au premier tour de l'élection présidentielle, Lionel Jospin n'arrive qu'en troisième position. À la surprise générale, c'est le leader du FN, Jean-Marie Le Pen, qui se qualifie pour le second tour au terme d'une campagne électorale centrée sur le thème de l'insécurité. Il est battu par Jacques Chirac qui remporte 82% des voix.

10. PDP#30

Le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin peut compter sur la très large majorité obtenue par l'UMP aux législatives. Il fait voter des lois sur la décentralisation (2003) -*PDP#30 p.324-325. L'approfondissement de la décentralisation* et la laïcité (2004).

Mais les difficultés s'accumulent :

- Difficultés politiques : la gauche remporte largement les régionales de 2004 (20 régions sur 22), le « non » l'emporte en 2005 au référendum sur le TCE.

11. Banlieues 2005. Vidéo Le Monde + Extrait excès

- Difficultés sociales : la réforme qui dégrade les conditions d'accès à la retraite des salariés de la fonction publique fait l'objet d'un important mouvement social en 2003⁵³, tout comme la crise du CPE, qui paralyse lycées et universités en 2006⁵⁴. Entre temps, en novembre 2005, de graves émeutes éclatent dans les banlieues et conduisent à la proclamation de l'état d'urgence.

C. L'alternance permanente (2007-2020)

12. Repères p.326

Chronologie p.323. Alternances et cohabitations depuis 1988 + Repères p.326. L'image des présidents. Depuis 2000, la réforme du quinquennat renforce la

présidentialisation et la personnalisation du pouvoir, mettant le président de la République au centre de la vie politique du pays -et l'exposant davantage encore aux critiques et polémiques. La Ve République, si elle a fait la preuve de sa résilience, continue d'alimenter les débats chez les politistes et chez les constitutionnalistes -*doc.5 p. 327. Un président « prééminent » et irresponsable.*

⁵⁰ On espérait que le secteur privé en ferait autant, malgré ou à cause des 35 heures...

⁵¹ Voir ci-après.

⁵² L. Jospin se félicite même « d'avoir davantage privatisé » qu'Edouard Balladur !

⁵³ Toutefois, à la différence du mouvement social de 1995, celui-ci n'obtient pas le retrait de la réforme.

⁵⁴ L'objectif affiché est de réduire la précarité de l'emploi des jeunes. En échange d'une embauche en CDI, les employeurs auraient été autorisés à allonger la période d'essai à deux ans sans avoir à justifier formellement un renvoi pendant cette période, donc sans risquer un recours devant les prud'hommes. D'emblée, le projet suscite l'hostilité des syndicats professionnels et des organisations étudiantes qui dénoncent le risque d'une exploitation des néo-salariés sans contrepartie réelle, mettant en exergue l'utilisation des stages de formation par certaines entreprises peu scrupuleuses.

1. Le président Sarkozy ou la « droite décomplexée » (2007-2012)

12. doc.2 p.326

Nicolas Sarkozy, ancien ministre de l'Intérieur de Jacques Chirac, est élu en 2007 avec 53% des voix face à la socialiste Ségolène Royal, après une campagne une nouvelle fois centrée sur le thème de l'insécurité. En rupture Jacques Chirac avec lequel il était en conflit permanent, il prône une « droite décomplexée » assumant ses « valeurs » : capitalisme libéral et défense de l'identité nationale. Très présent dans les médias, intervenant dans tous les domaines, il cantonne son Premier ministre François Fillon dans un rôle d'exécutant (« mon collaborateur »); il sera qualifié « d'hyperprésident » -*doc.2 p.326. Un président trop présent ?*

Personnage fortement clivant dans son style et sa personnalité, il est battu en 2012 par François Hollande, qui sera le deuxième président de gauche de la V^e République.

2. Le président Hollande ou la gauche déboussolée (2012-2017)

13. Vidéo CDP Hollande et la politique de l'offre

À l'exact opposé de Nicolas Sarkozy, François Hollande se veut un président « normal », faisant un usage sobre de sa fonction. Mais il est souvent perçu malgré les lois importantes qu'il fait voter sur le « mariage pour tous » (2013) et la décentralisation (2014-2015) - *PDP#30 p.324-325. L'approfondissement de la décentralisation*, comme manquant d'autorité⁵⁵. Surtout, le tournant qu'il prend dans sa politique économique dès 2014 en engageant une « politique de l'offre »⁵⁶ qui provoque une rupture avec une partie importante de la gauche -Cf. contestation de la « loi Travail » en 2016.

3. Le président Macron : un « nouveau monde » ? (2017-)

14. 1^{er} tour élections présidentielles 2017

Ministre de l'Économie de François Hollande (2014), Emmanuel Macron quitte le gouvernement socialiste en 2016 et fonde le mouvement en En Marche, puis le parti LREM -*Vocabulaire p.322* pour porter sa candidature à l'élection présidentielle. Il se déclare au-dessus du clivage droite/gauche (« en même temps ») et parvient à devancer au premier tour des élections présidentielles de 2017 les candidats deux principaux partis « de gouvernement », qu'il stigmatise comme appartenant à « l'ancien monde » : celui du PS (Benoit Hamon), « plombé » par le mandat de François Hollande⁵⁷, et celui de LR (François Fillon), « plombé » par un scandale politico-financier. Lors d'un second tour marqué par une importante abstention⁵⁸, Emmanuel Macron bat Marine Le Pen, candidate du FN, en 2017 avec 66% des suffrages.

Depuis 2017, le gouvernement, sous la direction successive de deux premiers ministres LR ralliés à LREM (Edouard Philippe, puis Jean Castex), conduit jusqu'à la crise sanitaire :

- une politique économique résolument néolibérale qui suscite d'importantes contestations sociales (« gilets jaunes » -*Vocabulaire p.322* en 2018, grèves contre la réforme des retraites fin 2019) ;
- une politique qui se veut « progressiste » sur les questions sociétales.

Plus jeune président de la République française comme le fut Valéry Giscard d'Estaing, son inspiration politique est proche de celle de VGE, ancrée dans le centre-droit du paysage politique français. Dans un style qui n'est pas sans rappeler « l'hyperprésident » Sarkozy -*doc.3 p.327. Une exception française ?* et sa personnalité très clivante, il est sur le point de briguer un deuxième mandat aux prochaines élections de 2022.

⁵⁵ Cf. projet de déchéance de la nationalité pour les binationaux, proposé après les attentats du 13 novembre 2015.

⁵⁶ C'est-à-dire une politique résolument néolibérale (par opposition aux politiques néokeynésiennes de soutien de la demande) favorisant la compétitivité des entreprises par les allègements fiscaux et la dérèglementation sociale.

⁵⁷ François Hollande, dont la côte de popularité n'a cessé de se dégrader, renonce à briguer un second mandat en 2017.

⁵⁸ 25%, ce qui est inhabituel dans un scrutin présidentiel. Le taux d'abstention sera encore supérieur pour les élections législatives qui s'ensuivent : plus de 50% !

II. Les grands enjeux de société

15. Sommaire II

Cours p.328-329. La France face aux changements sociétaux- Face à l'évolution du paysage religieux français, la laïcité a été réaffirmée, non sans controverses. Pour faire reculer les inégalités entre femmes et hommes, la France est le premier pays à avoir adopté la parité. Par ailleurs, de nouveaux droits ont été reconnus par le Code civil, faisant évoluer le modèle de la famille en l'ouvrant aux couples de même sexe.

A. La fraternité entre les communautés ?

1. Immigration et nation

16. BA La haine + Les Misérables

Le débat sur l'« intégration » des immigrés⁵⁹ devient un enjeu politique majeur, sur fond de « malaise des banlieues ». Le débat public oppose communément deux approches :

- Une première selon laquelle l'intégration passe par la lutte contre les discriminations dont sont victimes les immigrés et par la valorisation de la « diversité ».
- Une seconde selon laquelle plus que l'intégration, c'est l'assimilation qu'il faut obtenir, c'est-à-dire l'adoption de la culture française traditionnelle non multiculturelle.

Au gré des alternances, l'État a poursuivi des politiques fluctuantes. Cf. :

- Cf. la création par le gouvernement socialiste du Haut Conseil à l'Intégration (HCI, 1989) - *Vocabulaire p.328* et du ministère de la Ville (1990), pour lutter contre l'exclusion dans les banlieues.

17. Vidéo 2007 2 ans de HALDE

- La création en 2005 de la HALDE (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité -*Vocabulaire p.328* montre la persistance des difficultés⁶⁰
- Le président Sarkozy (2007-2012) crée un ministère de l'Immigration, de l'Intégration et de l'Identité nationale et exalte les « racines chrétiennes » de la France... et dissout la HALDE en 2011.

2. Islam et laïcité

18. docs. p.332-333

Deuxième religion de France, l'islam focalise l'attention. *Chronologie p.362-* Après une première « affaire du foulard » à Creil en 1989, le port du voile islamique -*Dossier p.332-333. Le foulard islamique au cœur des débats sur la laïcité* dans les établissements scolaires est interdit en 2004, comme celui de tout signe religieux ostentatoire -*doc.2 p.332. L'interdiction dans l'enseignement primaire et secondaire.*

Plusieurs conceptions de la laïcité s'opposent, alors qu'on célèbre en 2005 le centenaire de la Séparation des Églises et de l'État⁶¹. Le clivage que l'on observe fait écho aux diverses conceptions de l'intégration :

- Les uns défendent une laïcité tolérante, où l'État permet la cohabitation des différentes religions dans une société multiculturelle⁶² ;
- Les autres prônent une laïcité intransigeante à l'égard de toute forme de « communautarisme » ou de « séparatisme »⁶³.

B. L'égalité entre les genres

1. « Disposer de son corps »

19. Vidéo Brut : ce que #MeToo a changé

Après les conquêtes des années 1960 et 1970, ce slogan féministe est toujours d'actualité. Les débats portent surtout sur le harcèlement sexuel, reconnu par la loi en 1992, et remis en lumière en 2017, sous l'influence du mouvement américain puis mondial #MeToo.

⁵⁹ Ils passent de 7,4% de la population vivant en France en 1990 à 9,7% en 2019.

⁶⁰ Cf. émeutes de 2005.

⁶¹ Quand cette loi est adoptée en 1905, la présence de l'islam relève presque exclusivement des territoires coloniaux.

⁶² En outre, ils dénoncent l'amalgame fréquent entre l'islam et le terrorisme islamiste qui frappe la France.

⁶³ Pour certains partisans de cette « ligne », l'islam serait incompatible avec les valeurs républicaines. Ce sont souvent les mêmes qui vont parfois jusqu'à dénoncer les méfaits de l'« islamogauchisme » supposé d'une partie des acteurs du débat politique.

La législation française est renforcée en 2018 par une loi qui renforce la lutte contre « les violences sexuelles et sexistes », en 2019 par une loi contre les violences domestiques, et en 2020 pour lutter contre les violences conjugales et le féminicide.

2. Des progrès en politique

La sous-représentation des femmes en politique recule, comme en témoignent certaines trajectoires individuelles : Édith Cresson, première femme Première ministre en 1991 ; Ségolène Royal, première femme présente au second tour de l'élection présidentielle.

20. PDP#31 1999 est une date-clé dans cette évolution, avec l'inscription de la parité *-Vocabulaire p.328* dans la Constitution *-PDP#31 p.330-331. La parité : du principe aux applications.* Plusieurs dispositions législatives sont venues renforcer cet engagement *-Chronologie p.330.*

3. Dans la société, inégalités professionnelles persistantes et débats tendus

21. Stat La notion de parité s'est élargie en 2008 aux postes de responsabilité dans tous les domaines de la vie publique, et les obstacles à l'égalité professionnelle sont encore nombreux *-Statistiques p.329.*

Par ailleurs, accusée de porter la trace de plusieurs siècles de sexisme, la langue française fait l'objet de débats, à travers :

- La féminisation des noms de métiers, acquise dans les années 1990, mais encore pas généralisée dans l'usage.
- Des évolutions réglementaires, comme l'interdiction depuis 2012 du terme « Mademoiselle » dans les formulaires administratifs.

21. Vidéo écriture inclusive -Des crispations autour de l'écriture inclusive, prônée par le HCE (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes) *-Vocabulaire p.328*, mais rejetée par l'Académie française, et par... le ministre de l'Éducation nationale.

C. La liberté des choix

La lutte contre les discriminations est aussi menée par le mouvement LGBTQIA+ *-Vocabulaire p.242*, qui s'est affirmé dans la campagne contre le SIDA dans les années 1980. Les Marche des Fiertés⁶⁴, à Paris et de plus en plus dans les métropoles régionales, permettent l'expression des revendications : reconnaissance légale des couples de même sexe, homoparentalité *-Dossier p.334-335. Le droit et l'évolution de la famille...*

22. doc.1 p.334 + Vidéo manif pour tous Malgré l'opposition de la droite catholique⁶⁵, la gauche avait créé le PACS⁶⁶ *-Vocabulaire p.328* en 1999. De retour aux affaires, elle adopte le 17 mai 2013 la loi dite Taubira⁶⁷ sur le « mariage pour tous », dans une ambiance effervescente qui surprend nombre d'observateurs internationaux.

23. docs.4 et 5 p.335 La possibilité pour les couples de même sexe d'être parents fait débat, par adoption ou par PMA (procréation médicalement assistée) *-Vocabulaire p.328.* Cette dernière se voit étendue à toutes les femmes en 2021. Quant à la GPA (gestation pour autrui) *-Vocabulaire p.328*, elle reste interdite.

Conclusion

24. Conclusion *Révisions p.336-337*
Sujets bac p.338-341

⁶⁴ C'est ainsi que la *Gay Pride* est rebaptisée en 2001.

⁶⁵ Le mariage de personnes du même sexe est considéré par la frange la plus conservatrice de l'opinion comme une menace pour la famille, cellule de base de la société.

⁶⁶ Un contrat civil qui offre aux couples homosexuels un premier statut légal

⁶⁷ La ministre de la Justice est chargée de défendre le texte au Parlement.